

La taxonomie CREDITHAB V2.1.0.1 est la première taxonomie issue de la réglementation relative aux « Indicateurs mensuels de suivi de la production de crédits immobiliers en France » à utiliser l'architecture Eurofiling.

Elle s'applique au domaine banque et entre en vigueur à partir d'octobre 2020 avec remise rétroactive sur les arrêtés depuis janvier 2020.

Cette livraison concerne la version 2.1.0.1 finale de la taxonomie CREDITHAB qui ne présente qu'un correctif mineur depuis la publication (le 22/04/2020) pour consultation de la version « draft » préliminaire V2.1.0\_PWD1. En effet, seules les assertions CH.01.01-00977 à CH.01.01-00986 ont été remaniées.

La version 2.1.0.1 remplace la version 2.1.0. Elle corrige les libellés des colonnes référencés dans les table linkbases. Aucun fait XBRL n'a été modifié entre ces deux versions.

Les livrables associés sont :

- Documentation
  - Ce document
  - Un document décrivant la taxonomie :  
ACPR\_CREDITHAB\_Description\_de\_la\_taxonomie\_V2.1.0.1.pdf.
- DPM
  - Les fichiers du DPM CREDITHAB V2.1.0 :
    - dictionnaire (ACPR\_CREDITHAB\_Dictionnaire\_V2.1.0.xlsx)
    - état annoté (ACPR\_CREDITHAB\_États\_Annotés\_V2.1.0.xlsx).
- Taxonomie
  - La taxonomie, dans un paquetage incluant les éléments externes utilisés (Eurofiling et XBRL International).
- Contrôles
  - Un fichier de contrôles (ACPR\_CREDITHAB\_Validations\_Documentation\_V2.1.0.xlsx) contenant la liste des assertions avec notamment la correspondance codification RC (Row-Column) utilisé dans le DPM : ACPR\_CREDITHAB\_États\_Annotés\_V2.1.0.xlsx.
- Instance
  - Un fichier d'instance squelette, comportant l'ensemble des faits possibles, pour le point d'entrée avec des données aléatoires, sans cohérence métier.